

PARIS
TERRES D'ENVOL

LES CLÉS
DU TERRITOIRE

mini-guide

AULNAY-SOUS-BOIS DRANCY DUGNY LE BLANC-MESNIL LE BOURGET SEVRAN TREMBLAY-EN-FRANCE VILLEPINTE

Ce guide a pour but de vous aider à mieux connaître Paris Terres d'Envol, nouvel échelon intercommunal apparu en 2016 et dont l'action, peu connue du grand public, influe néanmoins sur la vie quotidienne.

Né de la loi créant la Métropole du Grand Paris, Paris Terres d'Envol regroupe, au nord-est de la capitale, 8 villes de Seine-Saint-Denis : Aulnay-sous-Bois, Drancy, Dugny, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Sevran, Tremblay-en-France et Villepinte.

Territoire singulier, doté de deux aéroports internationaux, Paris-Le Bourget au sud et Paris-Charles de Gaulle au nord, il constitue la porte d'entrée majeure de la France et un pôle économique stratégique du Grand Paris.

Menant depuis sa création des actions concrètes au service de ses habitants, il œuvre dans des domaines aussi variés que le développement économique, l'emploi et la formation, ou encore l'amélioration du cadre de vie à travers l'habitat, le développement durable et les mobilités.

Il assume également des services essentiels de proximité : la gestion des déchets et des réseaux d'eau et d'assainissement.

Entrepreneur, acteur associatif, habitant ou simple usager, au fil des pages, chacun trouvera les actions et grands projets portés par le territoire, facilitant ainsi son appropriation.

Paris Terres d'Envol vous remet ici les clés du territoire !



**PARIS TERRES D'ENVOL,
VOTRE
TERRITOIRE**

1



BIENVENUE À PARIS TERRES D'ENVOL

TERRITOIRE HORS NORME

8 villes
9,6% de la surface
de la Métropole
du Grand Paris

78 km²

4 750
habitants / km²
près de 2 x moins que la
moyenne métropolitaine

AUX PORTES DU MONDE

2
aéroports internationaux :
Paris-Charles de Gaulle
et Paris-Le Bourget

3 millions
de visiteurs par an au sein
des 2 parcs des expositions
du Bourget et de Villepinte

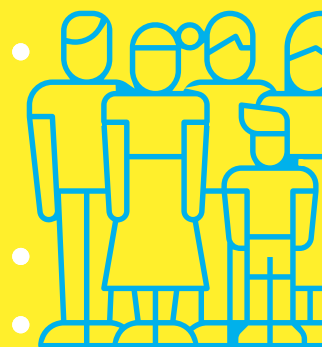


POPULATION

371 039
habitants

30%
des habitants ont
moins de 20 ans

30%
de familles avec
3 enfants ou +



QUALITÉ DE VIE

**Canal de l'Ourcq
& ru du Sausset**

17%
d'espaces
naturels,
forestiers
et agricoles

37%
de zones
pavillonnaires



ÉCONOMIE

140 492
emplois

28 743
entreprises

28
zones
d'activités



HABITAT

138 333
logements

60%
de logement
collectif

40%
de logement
individuel

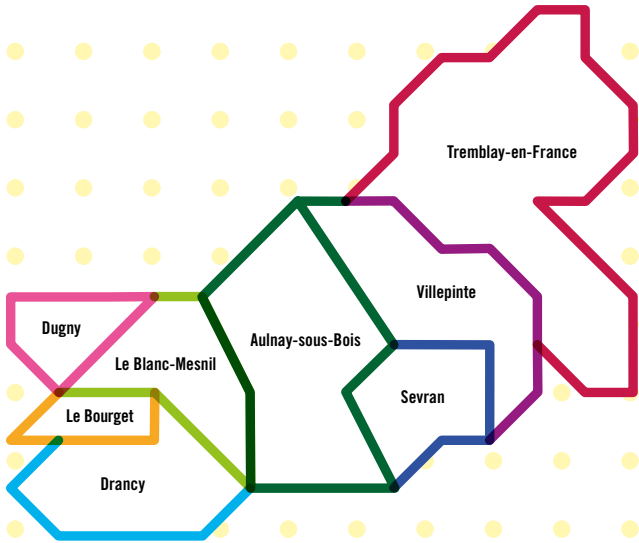
19
quartiers
politique
de la ville

6
quartiers en
renouvellement
urbain



LA CRÉATION DU TERRITOIRE

Créé le 1^{er} janvier 2016, dans le cadre de la loi MAPTAM du 27 janvier 2014 renforcée par la loi NOTRe du 7 août 2015, Paris Terres d'Envol forme l'un des 12 territoires autour desquels s'articule la Métropole du Grand Paris. Son statut juridique est celui d'établissement public territorial (EPT).



Pour mener à bien ses missions, le Territoire s'appuie sur le socle de compétences fixé par délibération de ses villes membres en 2017. Il remplace les deux communautés d'agglomération préexistantes : la communauté d'agglomération Aéroport du Bourget (Drancy, Dugny et Le Bourget) et la communauté d'agglomération Terres de France (Sevrans, Tremblay-en-France et Villepinte), tout en intégrant les communes isolées d'Aulnay-sous-Bois et du Blanc-Mesnil.

L'adaptation de ses champs d'intervention a conduit au transfert d'une partie des compétences du syndicat d'équipement et d'aménagement des Pays de France et de l'Aulnoye - SEAPFA (Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Sevrans, Tremblay-en-France, Villepinte).

HUIT VILLES POUR UN PROJET COMMUN

Paris Terres d'Envol fédère 8 villes de Seine-Saint-Denis (Aulnay-sous-Bois, Drancy, Dugny, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Sevrans, Tremblay-en-France, Villepinte) autour d'un projet de développement commun et solidaire.

L'EPT intervient de façon complémentaire à l'action des communes en vue d'apporter une réelle valeur ajoutée à l'action locale : économie d'échelle, mutualisation des moyens, soutien aux projets des villes, prise de parole forte sur des sujets d'intérêt commun.

Cette collaboration très étroite entre communes et intercommunalité permet de développer des politiques publiques à la fois plurielles et solidaires ; l'attractivité économique et résidentielle du territoire devant bénéficier concrètement aux habitants et usagers.

LES COMPÉTENCES

Le Territoire assume 11 compétences en propre et 3 qu'il partage avec la Métropole du Grand Paris :



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

avec Métropole du Grand Paris



EMPLOI, FORMATION ET INSERTION



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE MÉTROPOLITAIN

avec Métropole du Grand Paris



TRANSPORTS ET MOBILITÉS



PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT TERRITORIAL



RENOUVELLEMENT URBAIN



POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT

avec Métropole du Grand Paris



POLITIQUE DE LA VILLE



GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



EAU ET ASSAINISSEMENT



RÉSEAUX DE CHALEUR ET DE FROID



ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT TERRITORIAL

LES FINANCES

Les établissements publics territoriaux (EPT) présentent plusieurs particularités :

- Ils ne disposent pas d'une fiscalité propre contrairement aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

- Ils dépendent grandement des villes du territoire pour leurs recettes via les différents fonds de compensation des charges territoriales (FCCT).
- La part économique de leurs ressources (cotisation foncière des entreprises) n'est plus perçue depuis 2021 mais partagée avec la Métropole du Grand Paris (MGP).

Les élus de Paris Terres d'Envol ont, depuis sa création, bâti des budgets maîtrisés en investissement et en fonctionnement, tout en ciblant progressivement les interventions sur des dossiers stratégiques.

Un plan d'investissement de 84,7 millions d'euros a ainsi été voté en 2023 pour conforter les grands projets d'avenir et les ambitions du territoire.

BUDGET PRINCIPAL (2023)

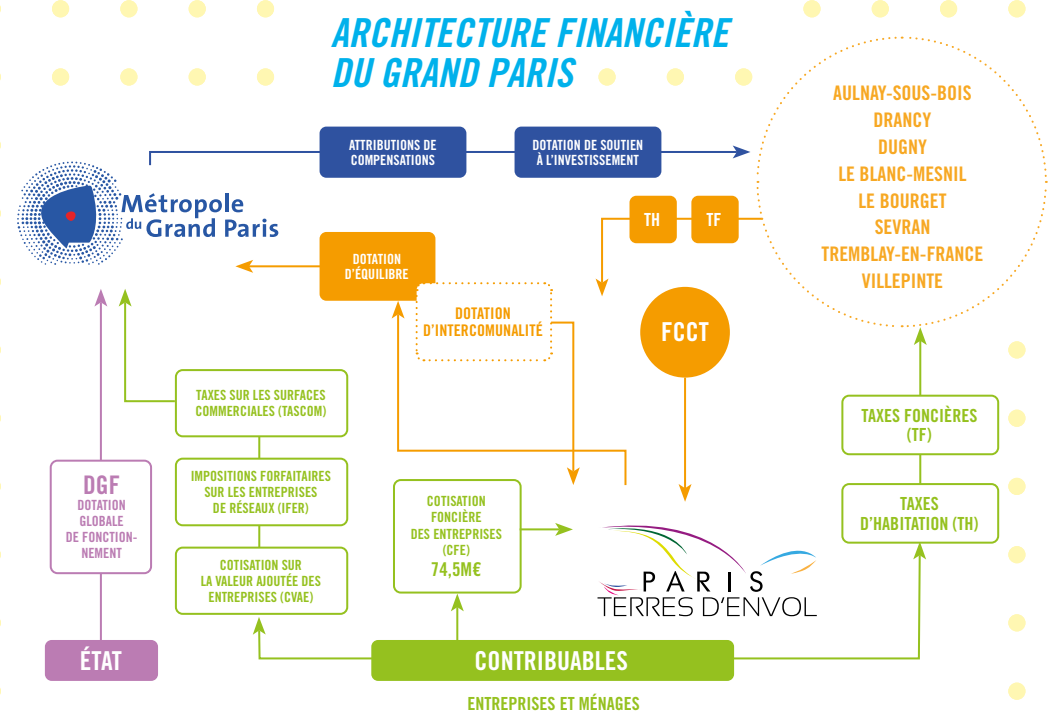
Dépenses de fonctionnement : 209,5 millions d'euros
Dépenses d'investissement : 139,6 millions d'euros

BUDGETS ANNEXES (2023)

Assainissement :
14,4 millions d'euros (exploitation)
17,6 millions d'euros (investissement).

Eau potable du Blanc-Mesnil :
3,7 millions d'euros
dont 646 000 euros (fonctionnement)
et 5,1 millions d'euros (investissement).

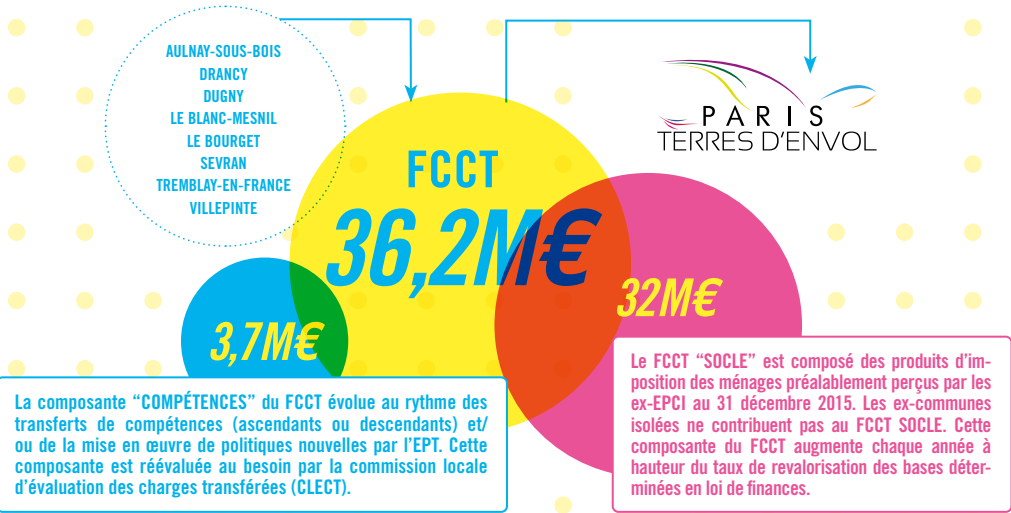
Réseaux de chaleur et de froid :
3 millions d'euros (fonctionnement)
et 4 millions d'euros (investissement).



L'architecture financière entre les communes, les EPT et la MGP est assez complexe et manque de lisibilité.

Le flux financier entre les villes et l'EPT circule exclusivement via le fonds de compensation des charges territoriales (FCCT), ce qui ne manque pas de poser problème car il s'agit uniquement de dépenses de fonctionnement et que les fonds de concours sont interdits.

LE MÉCANISME DU FONDS DE COMPENSATION DES CHARGES TERRITORIALES (FCCT)



Année 2023

2

QUE FAIT LE TERRITOIRE ?

NOTRE ACTION AU QUOTIDIEN



Le développement économique

Le territoire

- soutient l'entrepreneuriat
- attire et accompagne les entreprises dans leur développement
- analyse le tissu socio-économique
- promeut et commercialise des zones d'activités (AeroliansParis et la zone ouest de l'aéroport Paris-Le Bourget)

Attention !
Les commerces de proximité relèvent de la compétence des villes



L'emploi, la formation et l'insertion

Le territoire

- favorise l'emploi, la formation et l'insertion
- assure le suivi et la mise en œuvre des clauses sociales
- coordonne les missions locales



L'action sociale d'intérêt territorial

Le territoire

- organise au moins une manifestation sportive annuelle visant à l'intégration sociale de toutes les formes de handicap : Intégrathlon



Les équipements sportifs et culturels d'intérêt territorial

Le territoire

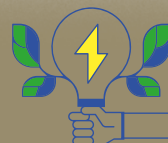
- construit et entretient des équipements sportifs ou culturels de + de 1000 places : l'Arena Grand Paris à Tremblay-en-France et l'Espace culturel du Baillet à Drancy



Le développement durable

Le territoire

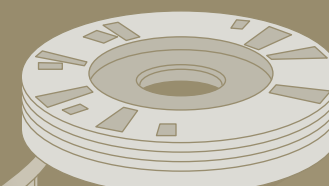
- élabore le Plan climat-air-énergie territorial
- construit et gère les réseaux de chaleur et de froid
- préserve le vallon du Sausset



L'attractivité

Le territoire

- promeut et valorise ses atouts
- accompagne le développement de ses filières d'excellence
- soutient l'innovation et le numérique

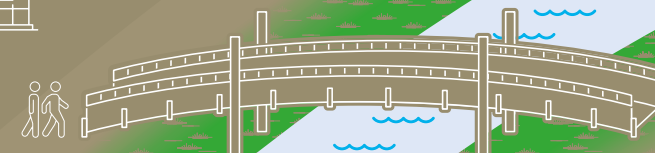


AÉROPORT PARIS
- CHARLES DE GAULLE

Renouvellement urbain

Le territoire

- coordonne la rénovation des quartiers NPNRU



L'habitat et le logement

Le territoire

- améliore le parc immobilier bâti et favorise la rénovation thermique
- anime la conférence intercommunale du logement



La politique de la ville

Le territoire

- accompagne et coordonne les actions politiques de la ville



Les mobilités

Le territoire

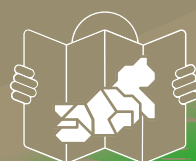
- élabore le Plan local de déplacements
- aménage les futurs pôles gares du Grand Paris Express
- favorise les mobilités douces et innovantes



Les grands projets et l'aménagement urbain

Le territoire

- développe les grands projets urbains
- prépare l'accueil et l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024
- élabore le Plan local d'urbanisme intercommunal



AÉROPORT PARIS
- LE BOURGET

La gestion des déchets

Le territoire

- collecte et traite les déchets ménagers et assimilés
- gère les déchèteries
- prévient la production des déchets et sensibilise au tri



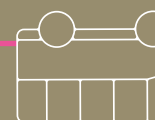
L'eau et l'assainissement

Le territoire

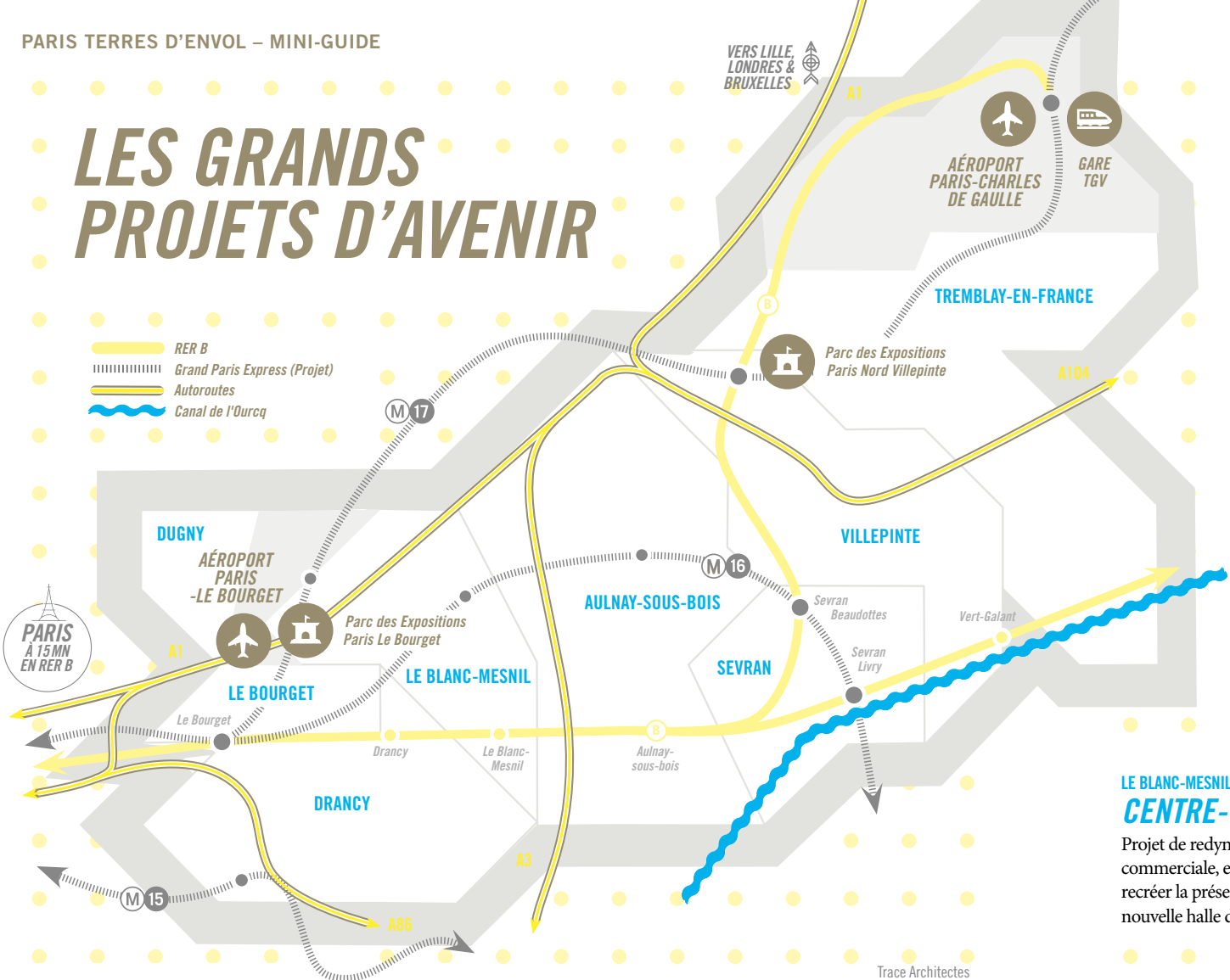
- fournit l'eau potable
- gère l'assainissement
- protège les milieux aquatiques
- prévient les inondations



Attention !
La voirie et les dépôts sauvages sont gérés par les villes



LES GRANDS PROJETS D'AVENIR



DUGNY ET LE BOURGET CLUSTER DES MÉDIAS - JOP 2024

Le site a accueilli 15 000 journalistes du monde entier au Centre des médias, un Village des médias transformé en nouveau quartier de ville ainsi que la compétition d'escalade sportive en 2024. Un nouveau réseau de chaleur urbain verra le jour sur les deux villes en héritage. La boxe (phase préliminaire), l'escrime du pentathlon moderne et le volley-ball assis se sont déroulés à Villepinte.



© Paris 2024 - Air image + Populous-Luxigon



DRANCY ESPACE CULTUREL DU BAILLET

Équipement culturel d'envergure intégré au futur quartier du Baillet, il remplacera une ancienne friche SNCF. Prévu pour fin 2025, il se compose d'un théâtre de 750 places, de trois salles de cinéma et d'une grande salle polyvalente de plus de 1 000 places.

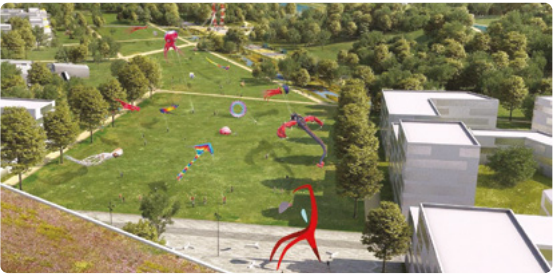
LE BLANC-MESNIL CENTRE-VILLE

Projet de redynamisation du centre-ville pour en faire le cœur de la vie commerciale, et de requalification des espaces publics du secteur. Il vise à recréer la présence d'un tissu commercial diversifié dont la construction d'une nouvelle halle de marché et une rénovation de la voirie et de sa place centrale.



AULNAY-SOUS-BOIS VAL FRANCILIA

Opération d'aménagement majeure sur l'ancien site PSA conjuguant activités logistiques, un centre d'exploitation du Grand Paris Express, un quartier mixte (logements, commerces, parc naturel et paysager) et un campus de formation. Situé sur un site de 180 ha, le projet verra le jour en 2025.



© Richez Associés



© Berranger & Vincent Architectes pour Société du Grand Paris

TREMBLAY-EN-FRANCE AEROLIANS PARIS – ARENA GRAND PARIS

Parc d'affaires innovant et durable développant une offre tertiaire, des activités de logistique à haute valeur ajoutée et des locaux mixtes destinés aux TPE-PME. En son sein, l'Arena Grand Paris, une Arena culture et sport d'une capacité de 9 000 spectateurs fait rayonner le territoire dès fin 2024.



© Benoit Grimbert

VILLEPINTÉ PARC DE LA NOUE

Grâce au dispositif Opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD-IN) demandé par Paris Terres d'Envol et Villepinte, la copropriété du Parc de la Noue (15 bâtiments et 757 logements) sera réhabilitée, son bâti transformé et son quartier désenclavé à travers des aménagements d'envergure.



© Benoit Grimbert

SEVRAN SEVRAN TERRE D'EAUX

Autour d'un parc urbain de 18 ha, le projet vise à développer un nouveau quartier écologique à vivre et à habiter. Logements écologiques, équipements de proximité, promenades et zone maraîchère sont programmés pour 2028-2030.



© Richez Associés

GARES DU GRAND PARIS EXPRESS

Pas moins de 9 gares et trois lignes (15, 16, 17) du nouveau métro du Grand Paris connecteront les 8 villes du territoire à la métropole à horizon 2030.

CALENDRIER
DES OPÉRATIONS

20202021202220232024

	4 ^e trimestre	1 ^{er} semestre	2 nd semestre	1 ^{er} sem estre	2 nd semestre	1 ^{er} semestre	2 nd semestre	1 ^{er} semestre	2 nd semestre
PLANIFICATION									
PLUI Plan local d'urbanisme intercommunal	· Conférence intercommunale des Maires et Délibération				· Débat PADD	· Débat PADD	· Débat pièces réglementaires	· Arrêt	· Enquête publique · Approbation le 7 juillet 2025
PCAET Plan Climat-air-énergie territorial		· Approbation						· Bilan	
PLM Plan local de mobilité			· Arrêt		· Approbation				
SDAT Schéma directeur d'assainissement territorial	· Validation · Enquête publique		· Approbation	· Mise en oeuvre opération nelle					
PLPDMA Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés	· Mise en oeuvre opérationnelle			· Évaluation CCES · Approbation	· Mise en oeuvre opérationnelle				
CONVENTION TERRITORIALE DE RENOUVELLEMENT URBAIN	· Signature								
SDRC SCHÉMA DIRECTEUR DES RÉSEAUX DE CHALEUR				· Approbation	· Mise en oeuvre opérationnelle				
PROJETS D'AMÉNAGEMENT									
OPÉRATIONS NPNRU		· Concession d'aménagement sur certains secteurs NPNRU					· Traité de concession d'aménagement Sevrans Beaudottes (Sevrans)	· Traité de concession d'aménagement Les Tilleuls (Le Blanc-Mesnil)	· Dossier de création ZAC Halle Mandela (Sevrans) · Traité de concession d'aménagement Savignys (Aulnay-sous-Bois)
DUGNY - CLUSTER DES MÉDIAS	· Signature PV · Lancement AO espaces publics	· Délivrance des PC · Viabilisation		· Construction lots privés · Viabilisation		· Livraison lots privés et espaces publics		· Inauguration	
LE BOURGET - CLUSTER DES MÉDIAS	· Dépôt PC équipements sportifs · Viabilisation	· Début travaux viabilisation	· Construction équipements sportifs et espaces publics			· Livraison équipements sportifs et espaces publics		· Inauguration	
ARENA GRAND PARIS		· Choix concepteur réalisateur		· Dépôt PC · Démarrage travaux		· Clos et couvert		· Livraison	· Inauguration
ESPACE CULTUREL DU BAILLET		· Choix maître d'œuvre		· Dépôt PC				· Démarrage travaux	· Livraison prévue fin 2025
VALLON DU SAUSSET	· Fouilles archéologiques	SUD · Travaux de terrassement bassin sud		SUD · Travaux paysagers bassin sud NORD ET CENTRAL · Diagnostics archéologiques		SUD · Réception et inauguration du bassin sud NORD · Démarrage des travaux de terrassement du bassin nord et barrage		· Autorisation préfectorale en cours pour la partie centrale	NORD ET CENTRAL · Démarrage des travaux du bassin nord et de la partie centrale

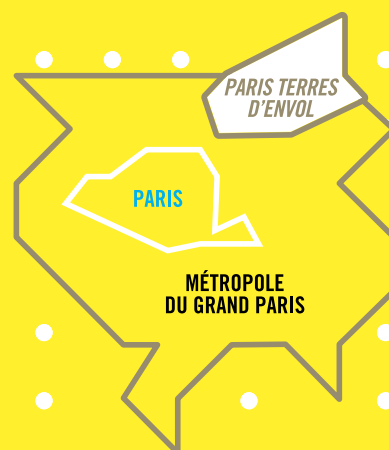
3



COMMENT ÇA MARCHE ?

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

9 conseillers métropolitains,
élus de Paris Terres d'Envol,
siègent au Conseil de la Métropole
du Grand Paris.



11

ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS TERRITORIAUX

dont
PARIS
TERRES
D'ENVOL

+ PARIS

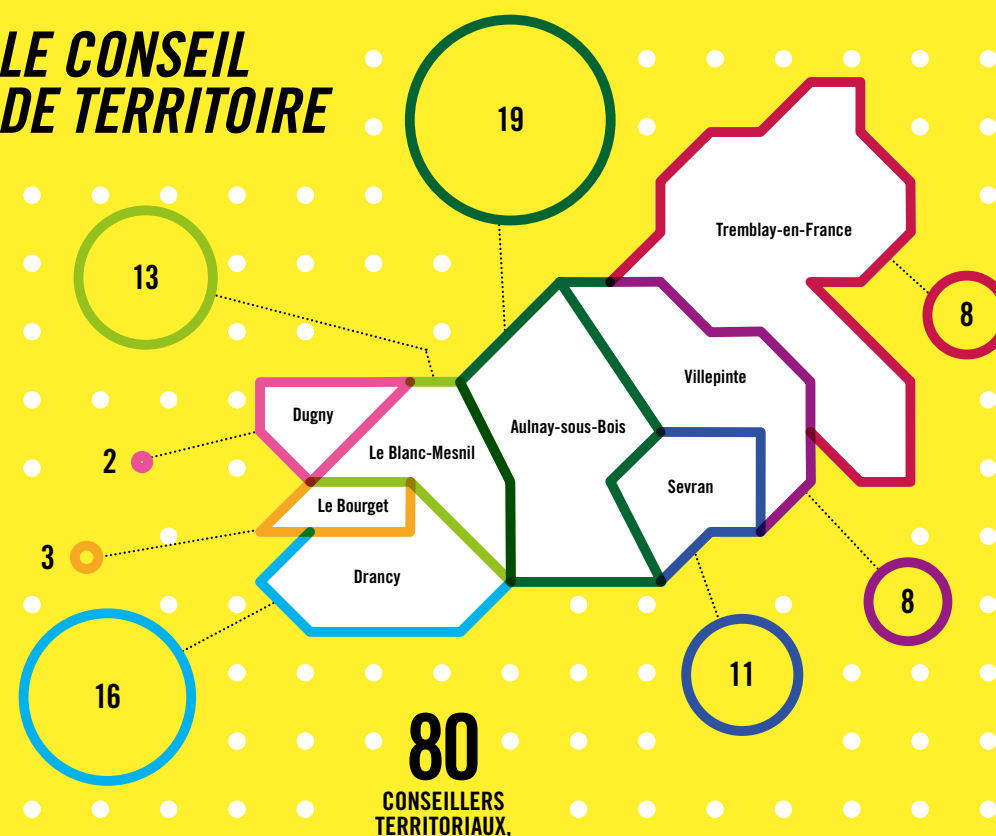
9

CONSEILLERS
MÉTROPOLITAINS

LA GOUVERNANCE

Paris Terres d'Envol s'est doté d'un système de gouvernance léger et piloté
par les maires afin de garantir le respect des projets de chaque commune.

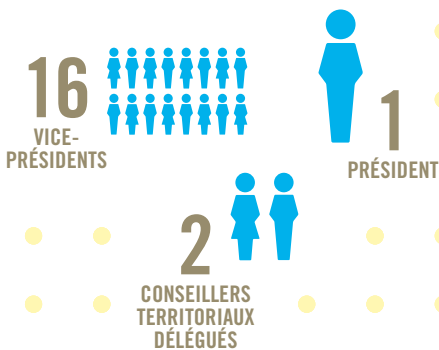
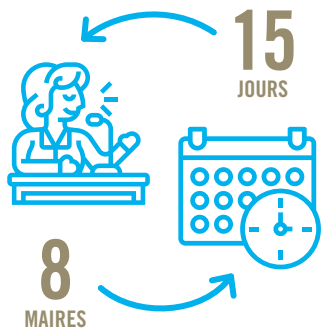
LE CONSEIL DE TERRITOIRE



répartis proportionnellement au nombre d'habitants de chacune
des villes, délibèrent sur les dossiers importants. Le Conseil de
territoire siège toutes les 6 semaines à Aulnay-sous-Bois.

LE CONSEIL DES MAIRES

fixe les grandes orientations des politiques publiques. Réuni tous les 15 jours, il valide en amont chaque question soumise à l'ordre du jour du Conseil de territoire.



LE BUREAU DE TERRITOIRE

Présidé par Bruno Beschizza, il émet un avis sur toutes les affaires nécessitant un débat au Conseil de territoire. Composé de 16 vice-présidents et de 2 conseillers territoriaux délégués, il est paritaire et représente chaque ville.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Réunies en amont du Conseil des maires et du Bureau de territoire, elles ont vocation à favoriser la réflexion et l'échange sur les dossiers importants du territoire. Animées par les vice-présidents, elles sont ouvertes aux conseillers territoriaux ainsi qu'aux maires et à leurs adjoints.

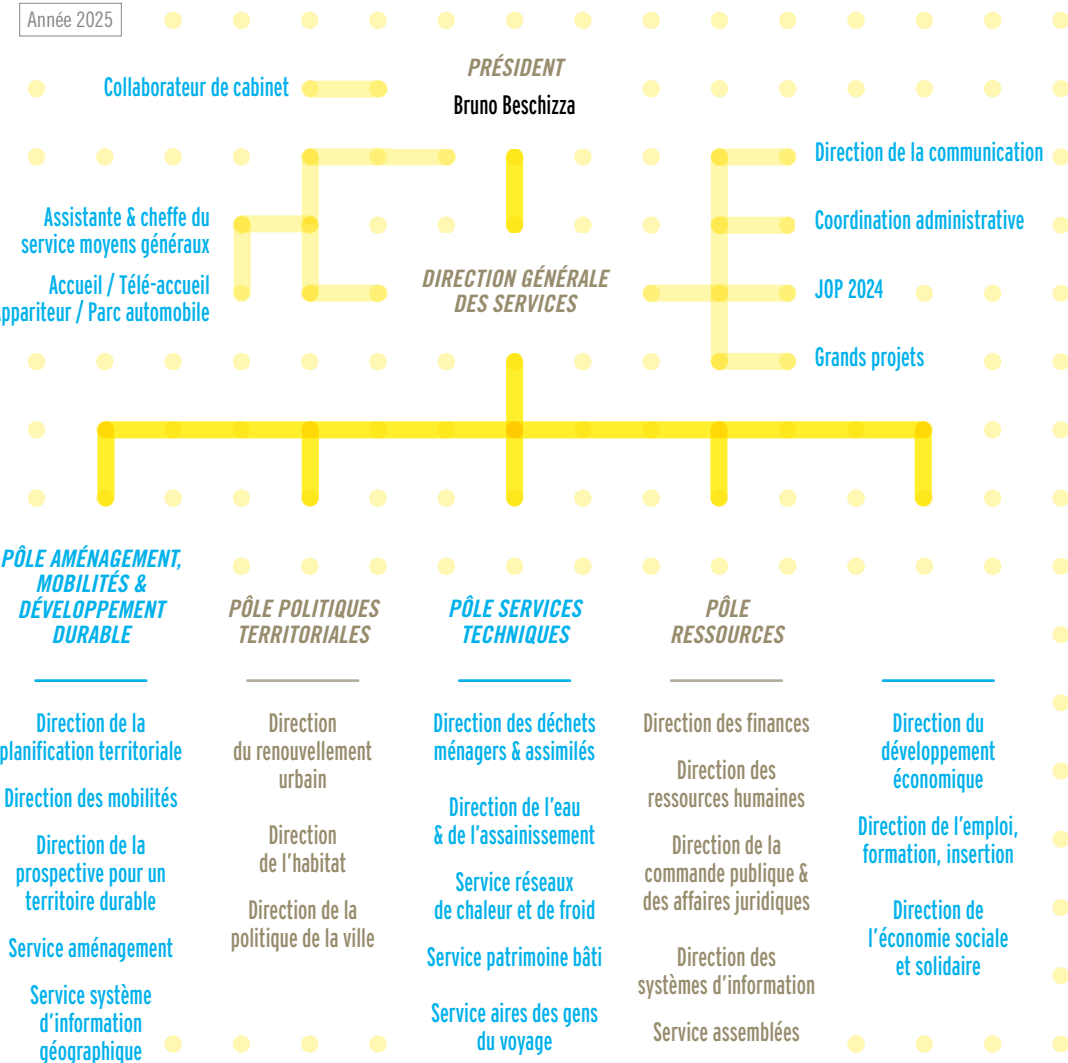


L'ADMINISTRATION

Paris Terres d'Envol a construit une administration de mission dont l'ingénierie est mise au service du territoire et des villes.

Organisé en 4 pôles chargés de la bonne application des politiques publiques territoriales, Paris Terres d'Envol s'appuie sur une administration souple, dotée de 170 agents.

Ses bureaux sont installés à proximité du Parc des Expositions à Villepinte, tandis que son siège officiel est à Aulnay-sous-Bois.



G L O S S A I R E



CFE	Cotisation foncière des entreprises
CLECT	Commission locale d'évaluation des charges transférées [des collectivités territoriales]
DGF	Dotation globale de fonctionnement
EPT	Établissement public territorial
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
FCCT	Fonds de compensation des charges territoriales
MAPTAM	loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles
MGP	Métropole du Grand Paris
NOTRe	loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République
NPNRU	Nouveau programme national de renouvellement urbain
PCAET	Plan climat-air-énergie territorial
PLD	Plan local de déplacements
PLPDMA	Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés
PLUI	Plan local d'urbanisme intercommunal
SDAT	Schéma directeur de l'assainissement territorial
TF	Taxe foncière
TH	Taxe d'habitation



PARIS TERRES D'ENVOL
BP 10018 - 93 601
Aulnay-sous-Bois cedex

01 48 17 02 80
contact@paristde.fr
paristerresdenvol.fr